

*Papineau* Politique  
d'**admission**

*Politique créée en 2018*

*Politique révisée en octobre 2022*

*Comité directeur :*

*Mme Josée Paquette, cheffe d'établissement*

*Mme Emily Phillippe-Rochon, enseignante PEI*

*Mme Véronique Cloutier, coordonnatrice du PEI*

*Mme Sophie Dancause, enseignante PEI*

*M. Étienne Lussier, enseignant PEI*

***Dans le présent document, pour faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination.***

## TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE : MISSION ET VISION DE L'ÉTABLISSEMENT.....	4
ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE.....	5
PROCÉDURE D'ADMISSION AU PEI .....	6
POLITIQUE DE REMBOURSEMENTS DE FRAIS.....	7
LIEN AVEC LA POLITIQUE D'INCLUSION .....	8
LIEN AVEC LA POLITIQUE LINGUISTIQUE .....	9
ANNEXE.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE 1 : ÉVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE AU PEI .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
BIBLIOGRAPHIE .....	10

## PRÉAMBULE : MISSION ET VISION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École secondaire Louis-Joseph-Papineau vise la réussite de l'ensemble de ses élèves. Pour permettre à chaque élève de s'épanouir, l'école doit s'adapter à la diversité des personnes et de leurs besoins éducatifs en leur offrant les meilleures occasions d'apprentissage. Ainsi, la mission est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. De plus, le Programme d'Éducation Intermédiaire (PEI), par l'entremise de l'Organisation du Baccalauréat International (IB), a pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers sa planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible. Les élèves sont invités à sortir de l'école pour voyager dans la province, mais aussi dans différents pays dans le but d'apprendre non seulement la langue, mais de développer des relations interculturelles significatives. Des projets visent la correspondance avec d'autres élèves afin de les sensibiliser aux différentes histoires de vie d'autres adolescents du monde. Des invités de marque viennent parler de leur parcours pour ouvrir les horizons des jeunes et développer le citoyen du monde en devenir. Le contexte socioculturel et l'indice de défavorisation nous forcent à adapter les activités proposées pour celles à moindre coût au-delà de la communauté immédiate.

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif de notre école, l'énoncé de la vision qui a guidé nos travaux est : « Mon école, mon engagement, ma réussite ». L'établissement souhaite que chaque élève se sente comme chez lui, en sécurité et dans un milieu où il peut s'épanouir en tant qu'apprenant de toute une vie. Les multiples situations de collaboration et de socialisation offertes plongent l'élève dans un milieu où l'apprentissage dépasse les simples matières scolaires. Différentes compétences seront développées dans un milieu proposant des activités et des projets variés. Les élèves sont invités à s'engager dans leur réussite, mais aussi dans leur milieu pour faire rayonner le PEI dans leur communauté. Un engagement intègre et respectueux assure un milieu de vie sain et un climat propice à l'apprentissage. Chaque élève et membre de la communauté scolaire est responsable de la réussite de chacun et un sentiment de confiance est essentiel. L'établissement vise la réussite scolaire, mais également la réussite personnelle de chacun des individus. Le développement de compétences visant le vivre ensemble harmonieux est primordial. Enfin, l'école s'est donné comme mandat de propager les valeurs suivantes : engagement, respect et ouverture d'esprit.

## ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

À notre école, nous avons une politique d'admission pour le programme PEI. Tout d'abord, la coordonnatrice présente le programme dans toutes les écoles primaires du territoire desservi. Par la suite, tous les élèves intéressés peuvent poser leur candidature en complétant la demande d'admission. Le procédé de sélection donne la chance à quiconque d'être sélectionné pour être admis. Ce type de sélection favorise l'inclusion de chacun.

## PROCÉDURE D'ADMISSION AU PEI

Voici les différentes étapes concernant l'admission au programme PEI dans notre établissement.

- En octobre de chaque année, les responsables du PEI vont rencontrer tous les élèves de la 6<sup>e</sup> année du primaire, dans les écoles du territoire, pour les informer sur le PEI et faire en sorte que les parents reçoivent aussi l'information à la maison.
- Tous les parents d'élèves de la 6<sup>e</sup> année du primaire sont conviés à une rencontre d'information à LJP ou en virtuelle afin de les renseigner sur le programme et sur les procédures d'admission.
- Vers la fin octobre, un dossier de candidature sera à remettre pour tous les élèves intéressés à s'inscrire au PEI.
- Un comité, formé entre autres par la direction et la coordonnatrice, analysera les dossiers de candidature. Le bulletin sera observé, par la suite, le questionnaire de motivation sera analysé ainsi que la fiche personnelle complétée par les enseignants du primaire. Enfin, les élèves, respectant les critères de sélection mentionnés précédemment, seront conviés à une entrevue virtuelle afin de finaliser le processus de sélection.
- Après l'analyse des dossiers, les candidats reçoivent dans un délai maximal de quatre semaines une lettre confirmant leur acceptation, leur présence sur une liste d'attente ou leur refus au PEI. Tous les candidats recevront une lettre.
- Les parents, dont les élèves ont été acceptés, doivent confirmer, dans un délai d'environ trois semaines, l'inscription de leur enfant au programme en remplissant un formulaire d'inscription.
- Les élèves inscrits sur la liste d'attente seront contactés par le secrétariat du PEI afin d'avoir la possibilité de s'inscrire au programme si des places se libèrent.

Pour les élèves de l'extérieur du territoire qui désireront se joindre au groupe du PEI, l'admission se fera en fonction des places disponibles, dans l'ordre de priorité suivant :

1. La priorité sera accordée à un élève qui arrive de l'extérieur de notre territoire et qui suivait déjà le PEI dans son établissement précédent afin qu'il puisse poursuivre son programme.
2. Un élève fréquentant déjà au secteur régulier l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau qui en fait la demande ou qui est issu de la liste d'attente de l'année précédente.
3. Un élève qui fréquente un autre établissement scolaire qui en fait la demande.

Dans les trois cas, la sélection sera faite par un comité, après l'analyse des dossiers scolaires. À noter qu'aucune admission ne peut se faire en cinquième secondaire, sauf pour la situation précédente décrite au numéro 1.

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENTS DE FRAIS

L'école secondaire Louis-Joseph-Papineau s'est dotée d'une politique advenant une réclamation de frais payés de la part des parents. Par exemple, un élève qui déménage ou qui abandonne le programme en cours d'année. Le tableau ci-dessous résume les principales politiques en rapport avec des situations dans lesquelles un remboursement pourrait être demandé.

Frais d'inscription spécifiques au PEI :	Payable en août au moment d'acquitter les autres frais de la rentrée scolaire. Ces frais sont remboursables à 50 % si déménagement ou désistement ou réorientation à la demande de l'école avant le 31 octobre et à 25 % avant le 31 décembre de chaque année.
Frais de sorties éducatives :	Remboursables avec billet de motivation d'absence légitime (décès, maladie, sinistre...)  Total établi à un maximum de 100 \$ par année pour les 3 sorties.
Frais de voyages :	Les situations seront évaluées sur une base individuelle en tenant compte des modalités de réservation. Les sommes d'argent accumulées dans une campagne de financement collective seront diluées dans le budget du voyage. Les sommes accumulées dans une campagne de financement personnelle pourront être utilisées par l'élève pour d'autres occasions ou remboursées aux parents.
Frais de diplomation (certificat du PEI) :  Pour les cohortes actuelles finissant entre 2021 et 2024 (en révision)	Des frais importants sont imposés par L'IB pour la certification (Certificat du PEI). Pour éviter une surcharge lors de l'année terminale, un montant modulé dépendamment des cohortes sera placé dans un fonds à destination spéciale. Des frais supplémentaires pourraient être demandés si le coût de la diplomation augmente ou si le taux de change fluctue (facturation en argent US)

## **LIEN AVEC LA POLITIQUE D'INCLUSION**

Dans le but d'inclure chaque élève avec leurs différences, notre politique d'admission permet à quiconque de participer au processus de sélection. Tous les élèves du territoire peuvent espérer être admis à notre programme ou bénéficier du rayonnement du programme dans l'école. Nous croyons que les groupes hétérogènes favorisent le développement de compétences sociales et de collaboration.



## **LIEN AVEC LA POLITIQUE LINGUISTIQUE**

À travers le processus de sélection, les élèves doivent porter une attention particulière à la qualité de langue écrite dans le questionnaire d'intérêt. Aussi, lors de l'entrevue, la communication doit être claire et cohérente pour permettre à l'auditeur de bien comprendre l'intention de l'élève. Si la langue maternelle est différente du français, l'école mettra en place des moyens afin que l'élève puisse participer au processus de sélection.

## BIBLIOGRAPHIE

Cloutier, V. & Lefrançois, É. *Guide du PEI*, Papineauville, LJP, octobre 2022.